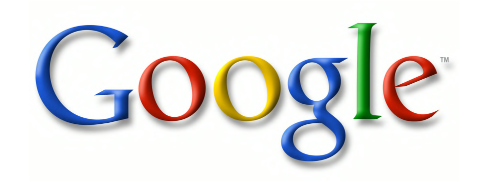
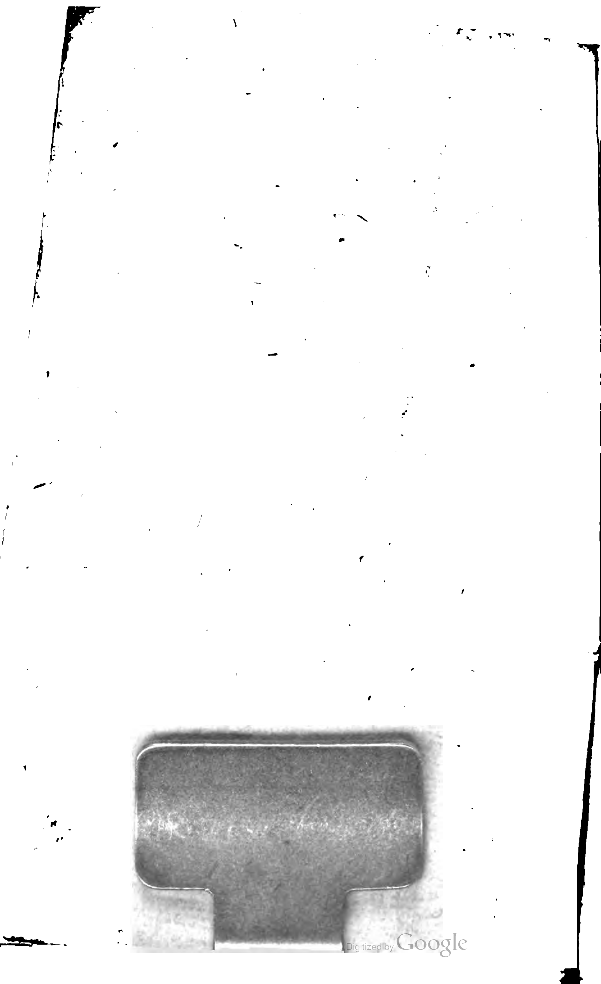






CATÉCHISME

A L'USAGE

DES MAÇONS DE LA L∴

DE

L'ÉCOLE DE LA SAGESSE.

A METZ,
Chez Collignon, Imprimeur de la R∴ L∴;
1809.

INSTRUCTION

PRÉLIMINAIRE.

L'ÉLOGE le plus parfait que l'on puisse faire de la Maçonnerie, c'est de remonter à son origine : l'ancienneté de cette institution sublime, qui, malgré les troubles et les orages révolutionnaires, a résisté aux chocs multipliés qu'elle a essuyés, prouve assez que l'union qui existe entre ses Membres est indissoluble, et que l'on tenteroit vainement de porter atteinte à ses principes et à ses progrès.

Quelle société plus respectable en effet, que celle qui ne s'occupe que

du soulagement de l'humanité et du bien de l'infortuné! Elle éclaire les hommes en les instruisant; elle leur présente la vertu sous des couleurs si séduisantes, que la pratique en devient à la fois nécessaire et facile. Respecter les religions, aimer et servir sa patrie, chérir et secourir ses semblables, obéir aux lois, pratiquer les bonnes mœurs, telles sont les bases du serment que l'on exige de tous ceux qui aspirent à l'initiation. Cette obligation, sans doute, est douce à remplir, elle ne contient rien qui puisse paroître difficile à l'homme vertueux; cependant quelquefois on y déroge, et pourquoi? Parce qu'on n'est pas assez scrupuleux sur le choix des initiés; parce que trop légèrement, et souvent sans connoître ceux

qui se présentent, on leur est favorable : le peu de difficultés qu'ils rencontrent pour pénétrer dans le sanctuaire des vertus ; les plaisanteries déplacées qu'ils éprouvent au moment de leur réception, font naturellement naître dans leur ame des impressions peu favorables à la dignité de l'Ordre dans lequel ils vont entrer : et quoi qu'on puisse en dire, ce sont toujours ces premières idées qui frappent, et difficilement ensuite on considère sérieusement ce qui a d'abord été présenté sous des formes ironiques.

Tout ce qui se passe dans nos travaux est symbolique et allégorique ; il faut, pour en saisir la juste signification, et les interpréter comme ils doivent l'être, avoir de nos mystères

une connoissance profonde et particulière, connoissance qui ne s'acquiert que par la pratique et par l'étude. Nous remarquons cependant que les assemblées d'instruction sont toujours peu nombreuses ; aussi voyons-nous beaucoup de FF.·., et très-peu de Maçons instruits. Qu'en résulte-t-il ? Qu'un Maçon, après avoir été admis à tous les grades, ne connoît souvent pas le premier ; qu'on choisit des Officiers dignitaires incapables de remplir les fonctions auxquelles ils sont appelés : alors on voit les travaux languir, le caprice remplacer les lois, les puérilités les plus ridicules substituées aux actes d'une institution noble et majestueuse, et l'ignorance enfin des administrateurs perpétuer celle des administrés.

Le désir de s'instruire est une suite du zèle maçonnique ; mais il ne consiste pas seulement dans l'exactitude aux travaux, dans la stricte observance des statuts de l'Ordre ; l'un et l'autre sont louables, sans doute ; mais le véritable zèle est un attachement pur et éclairé au maintien et aux progrès de la Maçonnerie. Si ce sentiment anime bien sincérement un Maçon, alors il sera nécessairement porté à s'instruire, il ne négligera rien pour acquérir des connoissances à la fois précieuses et indispensables à tous ceux qui veulent pratiquer la vertu.

On devroit distinguer trois sortes d'instructions : 1° celle qui peut tendre à perfectionner les mœurs ; 2° celle qui doit éclairer les FF.·. sur la

but de la Maçonnerie ; la troisième se rapporteroit aux rits, à la connoissance parfaite des statuts et règlemens généraux et particuliers, à l'explication des emblêmes et des allégories, enfin à l'interprétation des différentes circonstances des réceptions.

Pour que cette première partie de l'instruction plût à tout le monde, il faudroit présenter la morale sous des points de vue en même temps intéressans et agréables ; peindre les avantages qui doivent en résulter pour celui qui la pratique et pour la société en général ; démontrer l'horreur du vice et faire briller les charmes de la vertu. Cette tâche rentre dans les attributions de l'Orateur ; c'est lui, c'est son éloquence

qui doivent persuader; c'est sur-tout son exemple qui doit entraîner et justifier ses discours.

Un des principaux devoirs des Officiers dignitaires, c'est encore d'instruire les nouveaux initiés sur le but de la Maçonnerie, sur les avantages que l'on doit en tirer, et sur les devoirs d'un Maçon envers ses FF.·. et envers la société.

Le but de toutes les associations doit être de contribuer au bonheur des hommes; chaque individu travaille au sien en suivant les lois de la société à laquelle il appartient, en même temps qu'il coopère à celui des autres. La F.·. M^rie^.·. doit avoir le même but, et n'en peut avoir d'autre; mais tandis que ces associations n'emploient que des moyens

isolés, la Mrie.·. réunit tous ceux qui sont possibles, pour procurer à l'espèce humaine la somme de félicité dont elle est susceptible de jouir : pour nous en convaincre, considérons-la sous les deux aspects des obligations qu'elle impose, et du bien qu'elle fait.

On assure à l'homme qui se présente pour être admis aux premiers mystères de l'Ordre, et avant qu'il ne contracte aucun engagement, qu'il n'y a rien dans la Mrie.·. qui soit contraire à la religion qu'il professe, aux devoirs de son état, à ceux de l'ordre social, aux lois du gouvernement et aux bonnes mœurs ; c'est d'après cette assurance qu'il promet d'observer les statuts maçonniques. Et que prescrivent-ils ces

statuts? Rien autre chose que de contribuer de tout son pouvoir à soulager les malheureux, à consoler les affligés par des conseils salutaires, par des soins assidus, par des secours enfin, s'ils éprouvent des besoins.

Si nous considérons le bien qu'elle fait, nous trouvons d'abord ces actes simples de bienfaisance par lesquels on soulage l'humanité souffrante, et qui sont exercés par toutes les L.·.; ce sont des aumônes individuelles répandues sur la classe indigente de la société, des pensions faites à de pauvres familles, des orphelins nourris, vêtus et instruits (1). Le Maçon,

(1) Le G.·. O.·. nous en a donné, tout récemment encore, l'exemple, en

doué des talens oratoires, trouve un plaisir pur et désintéressé à défendre l'innocent opprimé; le Maçon puissant sollicite des graces pour l'honnête homme dans le besoin; il réclame la justice en faveur de celui qui est victime de l'iniquité. Tous les Maçons malades, infirmes ou malheureux, reçoivent de leurs Frères des visites, des soins et des consolations qui contribuent à alléger leurs peines.

Voilà les principes fondamentaux de la Maçonnerie; celui qui ne les

---

se chargeant de l'éducation et de l'instruction du Lowton Dominique Lorain, orphelin et neuvième enfant vivant de feu Etienne Lorain, Peintre et F.·. à talens de la R.·. L.·. St-Jean de Metz.

pratique pas n'est pas Maçon, il ne devroit pas conserver un titre qu'il ne mérite pas de porter, puisqu'il ne remplit pas les devoirs qu'il impose, et qu'il s'est imposés lui-même par sa première obligation.

Après avoir tracé très-imparfaitement le but de cette institution, les obligations qu'elle impose, et le bien qu'elle fait, je dois parler aussi des avantages qui en résultent pour ceux de ses membres qui veulent en retirer le fruit et jouir de ses bienfaits.

La douce et tendre amitié qui unit tous les Maçons, doit être considérée comme un don du ciel d'autant plus précieux, qu'il est plus rare. Portons-nous un instant au centre de ces associations qui ont pour objet la

cupidité, nous les voyons sans cesse troublées par la jalousie ; la discorde est toujours prête à en détruire l'harmonie ; le serpent de l'envie y répand son venin empoisonné, et les blessures qu'il fait sont incurables. Nous n'avons à craindre ni la haine, ni l'envie de la part des Maçons ; la fraternité qui les lie par les sermens les plus forts, les préserve pour toujours de ces sentimens odieux.

La fortune ne donne chez nous aucun privilége, la vertu la remplace, et c'est toujours l'homme le plus vertueux qui est le plus riche à nos yeux.

Un Maçon ne doit jamais craindre le besoin ; par-tout où il trouve des FF.·. il est certain de trouver des amis ; s'il est dans l'adversité, il reçoit des

des secours de ceux qui, par leur fortune, sont en état de le soulager; les consolations de ceux qui, ayant comme lui à se plaindre des rigueurs du sort, adoucissent leurs peines en partageant les siennes; les conseils, enfin, des Maçons sages et éclairés. Est-il une plus belle société que la Maçonnerie? Non, sans doute; mais pour jouir de ces consolations salutaires, il faut être vraiment Maçon; il faut savoir apprécier les grands avantages qui en résultent; et si dans le nombre il s'en trouve qui font peu de cas de l'Ordre dans lequel ils ont désiré entrer, c'est qu'ils ne le connoissent que trop superficiellement, et qu'ils ne sont pas assez instruits pour distinguer le vrai sens des allégories qui sans cesse se présentent à leurs yeux

à peine désillés et peu familiarisés avec la lumière pure qui brille dans le sanctuaire des vertus.

Quels sont les devoirs d'un Maçon envers la patrie, envers la société, envers ses FF.·. et envers lui-même?

Ce point de l'instruction, non moins essentiel que le précédent, exigeroit, pour en donner une juste idée, une explication longue et détaillée; mais les bornes que je me suis prescrites me forcent d'être concis. Je tâcherai cependant de ne rien laisser à désirer sur cet objet important.

Devoirs envers la patrie.

Le premier hommage de l'homme appartient à l'auteur de ses jours, le second est à la patrie; l'aimer, la

servir, lui rester fidelle, tels sont les principes maçonniques; on ne peut, sans être parjure, s'en écarter. De la stricte exécution de cette partie de nos obligations, dépend le maintien de l'ordre, le succès et la sureté de nos travaux : cela doit suffire à tout bon Maçon pour ne pas y déroger.

Devoirs envers la société.

Aider et secourir l'humanité! est-il rien de plus beau? cette action n'est-elle pas celle qui rapproche davantage l'homme de la Divinité? C'est une partie essentielle de notre tâche, c'est un des buts fondamentaux de la Maçonnerie.

Ne soyons jamais sourds à la voix du malheur; si les soupirs de l'in-

fortuné frappent nos oreilles, volons à lui; secourons-le, s'il est possible, avant que ses sollicitations ne parviennent jusqu'à nous; mais que l'ostentation, que l'orgueil n'empoisonnent pas nos bienfaits, ils en détruiroient le prix; évitons les applaudissemens du vulgaire, le Maçon ne doit chercher que le suffrage de sa conscience et de son cœur.

Aimons notre prochain comme nous-mêmes, et ne faisons jamais à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait.

Evitons l'envie et la jalousie; que le bonheur des autres ne produise sur nous que l'effet qui résulte du plaisir de voir des heureux.

Soyons affables, complaisans, officieux, pardonnons les injures, et ai-

nous voulons nous en venger, que ce soit par un bienfait; voilà les vrais sentimens maçonniques : qu'ils sont beaux! mais que leur pratique est rare!

Nous devons cependant des égards particuliers à nos frères ; ils ont, avant les étrangers, des droits à notre amitié, à notre sollicitude : sans nous arrêter au culte qu'ils professent, à l'état qu'ils exercent, au pays qu'ils habitent, s'ils sont vertueux, ils ne doivent jamais en vain demander des secours. Mais ne confondons pas le Maçon honnête et infortuné avec celui qui n'emploie ce titre respectable que pour ajouter à l'intérêt qu'inspire le malheur, et qui, réduit à la misère par son inconduite et par ses débauches, court de loge en loge,

y sollicite des secours pour se plonger de nouveau dans la fange, et continuer à mener une vie crapuleuse. Il seroit à désirer que l'on prît des moyens efficaces pour extirper de l'ordre ces êtres immoraux qui en sont l'opprobre, et qui nuisent toujours à sa réputation.

Mais si ce Maçon malheureux est honnête, si le besoin l'accable, donnons-lui tous les secours qui sont en notre pouvoir; nous avons promis d'exercer la bienfaisance envers tous les hommes; exerçons-la de préférence envers notre frère : si le danger le menace, volons à lui, et ne craignons pas d'exposer, s'il le faut, notre vie, pour sauver la sienne.

Qualités d'un Maçon, et devoirs envers lui-même.

Il doit être juste, parce que l'équité est le soutien du genre humain; bon, parce que la bonté enchaîne tous les cœurs; indulgent, parce que, foible lui-même, il vit avec des êtres aussi foibles que lui; doux, parce que la douceur attire l'affection; reconnoissant, parce que la reconnoissance alimente et perpétue d'heureux souvenirs; modeste, parce que l'orgueil révolte l'homme sensé et raisonnable; sobre, parce que l'intempérance et les excès détruiroient son être, et le rendroient méprisable; fidelle à l'autorité légitime, parce qu'elle est nécessaire au maintien de la société; soumis aux lois, parce qu'elles sont l'expression de la volonté publique;

en un mot, un bon Maçon doit être époux fidelle, père tendre, maître équitable, citoyen zélé; il doit servir son pays par ses forces, ses talens, son industrie et ses vertus.

Je dois maintenant parler de la troisième partie de l'instruction; elle traitera :

1° De la description et de la décoration de nos temples, des emblêmes et des allégories.

2° De la manière de se présenter en L.·. et de s'y comporter, de l'ordre qui doit y régner, du respect et de la soumission que l'on doit aux dignitaires.

3° Des Visiteurs, de la manière dont ils doivent être introduits, des précautions à prendre pour qu'il ne puisse point se glisser de profanes dans les travaux.

4°

4° Des initiations.

Le lieu de nos assemblées se nomme Loge : les opinions sont partagées sur l'origine de ce mot ; mais il suffira de savoir que dans tous les pays nos assemblées se nomment ainsi. On distingue les L.·. de travail, en L.·. d'App.·., de Comp.·. et de Mtre.·. ; ces trois grades renferment toute la Maçonnerie symbolique.

Il est certain et même reconnu comme principe de la constitution maçonnique, que toutes les L.·. de l'univers n'en forment véritablement qu'une, dont les GG.·. OO.·. de chaque Gouvernement sont les points centraux.

C'est pourquoi, lorsqu'on demande quelles sont les dimensions d'une L.·., on doit répondre :

« Sa longueur s'étend de l'orient
» à l'occident ; sa largeur, du midi
» au septentrion ; sa profondeur, de
» la surface au centre ; sa hauteur,
» de la terre jusqu'au firmament ».

Manière de se présenter et de se comporter en Loge.

Les assemblées M.·. étant des réunions respectables, on doit s'y présenter d'une manière décente, proprement vêtu, et toujours décoré des habits de l'ordre et du grade que l'on tient (1).

Lorsqu'un F.·. arrive en L.·. les travaux ouverts, il doit s'habiller

(1) Il est pourtant libre aux M.·. qui possèdent les grades supérieurs, d'être décorés des attributs de ceux qu'ils ont.

dans la chambre des pas perdus; il frappe ensuite à la porte du Temple selon le grade qu'on tient, le Couvreur lui répond de la même manière, et le F.·. frappe encore. D'après l'annonce faite au Vénérable, et la permission donnée par ce dernier, de laisser entrer, le F.·. Couvreur, après s'être assuré que le F.·. qui désire l'entrée est Membre de la Loge, lui demande d'abord le mot de passe du grade, puis le mot annuel, et lorsque ces deux mots lui ont été fidellement rendus, il l'introduit et le fait placer entre les deux Surveillans, en observant qu'il y arrive par les trois pas du grade; que de plus il soit à l'ordre, et dans cet état le F.·. qui se présente doit attendre que le Vénérable l'inter-

Loge ; les questions ordinaires sont les suivantes :

D. D'où venez-vous ?

R. De la Loge St.-Jean.

D. Qui avez-vous vu ?

R. Des Maçons.

D. A quoi étoient-ils occupés ?

R. A élever des temples à la vertu, et à creuser des cachots pour les vices.

D. Qu'apportez-vous ?

R. Joie, santé, prospérité et bon accueil à tous les FF.·.

D. N'apportez-vous rien de plus ?

R. Le Vénérable vous salue par trois fois trois.

On est libre de faire telle autre question du catéchisme qu'on veut.

Le Vénérable invite ensuite le F.·. à prendre place sur l'une des deux

colonnes ou à l'O.·. s'il est R.·.C.·. (1).

La soumission aux ordres supérieurs est indispensable à la bonne harmonie qui doit régner dans nos travaux ; l'assemblée la plus respectable dégénère en licence, si la hiérarchie des pouvoirs y est méconnue ; notre confiance a appelé le Chef qui nous préside, à la première place, nous devons lui obéir sans murmurer : en son absence, celui qui le remplace jouit de ses priviléges ; mais ne perdons pas de vue que, sans subordination, l'ordre ne peut exister dans un corps nombreux ; ce n'est

---

(1) Il est rare que l'on fasse ces questions aux R.·. C.·., leur grade ne permettant pas de croire qu'ils aient besoin d'instruction.

pas seulement au Président que nous devons obéissance, c'est encore à ceux qui sont chargés de nous transmettre ses ordres, je veux parler des deux Surveillans; et si nous ne devons pas obéissance aux autres dignitaires, du moins devons-nous toute la déférence possible aux invitations qu'ils nous font pour le bien de l'ordre.

Chaque Loge, pour ainsi dire, a sa manière d'introduire les Visiteurs; le G.·. O.·. cependant n'en reconnoît qu'une, et la voici.

Quel que soit leur grade, ils ne doivent être introduits qu'après la lecture de la planche des travaux de la dernière assemblée.

Le Vénérable invite alors le F.·. Expert à se rendre dans la chambre

des pas perdus, pour les tuiler et leur demander leur nom, celui de leur Loge, et leur certificat.

Il est bon d'engager les FF.·. Visiteur à signer leur nom sur un papier détaché, ou sur un registre, afin qu'on puisse confronter leur signature avec celle qui doit être apposée sur leur certificat; le F.·. Expert, après avoir remis au Vénérable les Brefs des Visiteurs, rend compte à la Loge de la manière dont ils ont répondu; le Vénérable consulte alors l'assemblée, et s'il n'y a pas d'opposition, il ordonne de les faire entrer: ils doivent en entrant donner au F.·. Couvreur le mot de passe et le mot annuel; lors de l'introduction, tous les FF.·. se lèvent et se mettent à l'ordre, le Vénérable témoigne aux

visiteurs le plaisir qu'ils font aux FF.·., et les invite à prendre place sur les colonnes où le Maître des cérémonies les conduit.

Au moyen des précautions que l'on prend pour l'introduction des Maçons étrangers, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de pénétrer dans nos temples, si réellement on n'est pas initié; d'abord on tuile, c'est-à-dire, on interroge celui qui se présente, sur la M.·. en général, sur le grade que l'on tient, et sur les différentes circonstances de sa réception; on exige de lui les signe, parole, attouchement et mot de passe; ceci ne suffit pas encore, et un Maçon instruit, qui répondroit parfaitement à toutes les questions, ne seroit pas admis à visiter, s'il n'est

porteur d'un Bref de la Loge où il a été reçu, ou du G.·. O.·., sur lequel doit être apposée sa signature *ne varietur*, que l'on confronte comme il a été dit précédemment : cette pièce est de rigueur, et ne peut être remplacée par aucune autre ; malgré tout cela, un Visiteur ne sera admis qu'en donnant le mot annuel, sans lequel il ne peut être introduit, puisque c'est lui seul qui peut faire distinguer un Maçon régulier de celui qui ne l'est pas.

Cependant l'article XIV de la section XI du chapitre VII des règlemens généraux du G.·. O.·., autorise l'admission aux travaux d'un Visiteur qui n'auroit pas le mot annuel, s'il peut prouver qu'il lui a été impossible de le recevoir ; mais alors il doit donner le précédent.

Il sera toujours nécessaire, dans ce cas, de s'assurer si ce F.·. est encore actuellement inscrit sur le tableau d'une Loge régulière ; car il cesse d'être Maçon régulier, du moment que son nom n'est plus sur aucun tableau (1).

Plusieurs Loges se contentent de l'assertion d'un M.·. de l'atelier, qui atteste avoir assisté à la réception du F.·. qui se présente : cette marche non-seulement est irrégulière, mais tout-à-fait contraire aux intentions du G.·. O.·., puisqu'il est fort possible qu'un M.·. autrefois régulier, soit devenu irrégulier par sa seule

(1) Cela est conforme à l'article VI de la section II du chapitre XI des réglemens généraux.

négligence de partager les travaux d'une Loge régulière.

Des initiations.

L'ordre des F.:. M.:. étant une association d'hommes sages et vertueux, dont l'objet est de vivre dans une parfaite égalité, d'être intimement unis par les liens de l'estime, de la confiance et de l'amitié, sous la dénomination de *Frères*, et de s'exciter les uns les autres à la pratique des vertus, il est de la sagesse et de l'intérêt de toutes les Loges, de n'admettre à la participation de nos mystères que des sujets dignes de partager tous ces avantages, capables d'atteindre le but proposé, et dont elles n'aient point à rougir aux yeux des Maçons et des profanes.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de l'admission d'un profane, la Loge doit considérer qu'elle va donner un Membre à l'association générale, et un F.·. à tous ses Membres; qu'une fois admis, tous les M.·. de la terre, de quelque état ou condition qu'ils soient, seront obligés de le reconnoître pour tel; que par conséquent il est autant de l'honneur de la Loge que de l'intérêt dont elle doit être animée pour la gloire et la prospérité de l'Ordre, que cet aspirant soit digne d'être présenté à tous les M.·.; il faut enfin que le témoignage de la Loge lui mérite d'être accueilli de tous les FF.·., comme homme vertueux et comme leur F.·., qui, en cette double qualité, a droit à leur amitié la plus intime. La L.·. se rendant morale-

ment garante envers tous les M∴, des qualités que cette admission doit faire présumer en lui.

Les Loges et chacun des Membres qui les composent, ne peuvent donc apporter trop de scrupule, d'exactitude et de sévérité dans les informations sur les sujets qui leur sont présentés.

CATÉCHISME.

App.·. 1er GRADE.

D. Êtes-vous Maçon?

R. Mes FF.·. me reconnoissent pour tel.

D. Quel est le premier devoir des SS.·. en L.·.?

R. C'est de s'assurer si la L.·. est couverte.

Faites-vous en assurer, mon F.·.

D. Qu'est-ce qu'un M.·.?

R. C'est un homme libre, également ami du pauvre et du riche, s'ils sont vertueux.

D. Que venez-vous faire en L.·.?

R. Vaincre mes passions, soumettre mes volontés, et faire de nouveaux progrès dans la M.·.

D. Où avez-vous été reçu?

R. Dans une L.·. juste et parfaite.

D. Que faut-il pour qu'une L.·. soit juste et parfaite?

R. Trois la gouvernent, cinq la composent, et sept la rendent juste et parfaite.

D. Depuis quand êtes-vous M.·.?

R. Depuis que j'ai reçu la lumière.

D. A quoi reconnoîtrai-je que vous êtes M.·.?

R. A mes signes, paroles et attouchemens.

D. Comment se font les signes des MM.·.?

R. Par équerre, niveau et perpendiculaire.

D. Donnez-moi le signe d'App.·.

R. (*On le donne*).

D. Que signifie ce signe ?

R. Que je préférerois avoir la gorge coupée, à révéler le secret des MM.·.

D. Donnez-moi l'Att.·.

R. (*On le donne*).

D. Donnez-moi la parole?

R. Je ne sais ni lire, ni écrire, je ne sais qu'épeler ; dites-moi la p^{re}.·. lettre, je vous dirai la s^{de}.·. J.·.

D. Que signifie ce mot?

R. *Ma force est en Dieu*, c'étoit le nom d'une colonne d'airain, placée au septentrion du Temple de Salomon, auprès de laquelle les App.·. recevoient leur salaire.

D.

D. Donnez-moi le mot de passe d'App.·.

R. (*On le donne*).

D. Que signifie-t-il?

R. C'est le nom de celui des fils de Lamech, qui inventa l'art de travailler les métaux.

D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir M.·.

R. Parce que j'étois dans les ténèbres, et que j'ai désiré voir la lumière.

D. Qui vous a présenté en L.·.?

R. Un ami vertueux que j'ai ensuite reconnu pour F.·.

D. Dans quel état étiez-vous quand on vous a présenté en L.·.?

R. Ni nu, ni vêtu; mais dans un état décent et dépourvu de tous métaux.

D. Pourquoi dans cet état?

D

R. *Ni nu*, *ni vêtu*, pour nous représenter l'état d'innocence, et pour nous rappeler que la vertu n'a pas besoin d'ornement; *dépourvu de tous métaux*, parce qu'ils sont l'emblême et souvent l'occasion des vices que le M.·. doit éviter.

D. Comment avez-vous été introduit en L.·.?

R. Par trois grands coups.

R. Que signifient ces trois coups?

R. Demandez, vous recevrez; cherchez, vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira.

D. Que vous ont produit ces trois coups?

R. Un Expert qui m'a demandé mon nom, mon surnom, mon âge, mon pays, mon état, et si c'étoit bien ma volonté d'être reçu M.·.

D. Qu'a fait de vous le F.·. Expert ?

R. Il m'a introduit en L.·. entre les deux SS.·., et m'a fait voyager comme un App.·. doit le faire, afin de me faire connoître les difficultés qu'on rencontre pour devenir M.·.

D. Que vous est-il arrivé ensuite?

R. Le M.·. de la L... m'a, du consentement unanime des FF.·., reçu M.·.

D. Comment vous a-t-il reçu ?

R. Avec toutes les formalités requises.

D. Quelles sont ces formalités?

R. J'avois le genou droit sur l'équerre, la main droite sur le glaive; je tenois de la gauche un compas ouvert en équerre, la pointe appuyée sur la mamelle gauche, qui étoit nue.

D. Qu'avez-vous fait dans cette posture ?

R. J'ai prêté l'obligation de garder les secrets de l'Ordre.

D. Qu'avez-vous vu lorsque vous êtes entré en L.·. ?

R. Rien, T.·. V.·.

D. Qu'avez-vous vu lorsqu'on vous a donné la lumière ?

R. J'ai vu le soleil, la lune, et le M.·. de la L.·.

D. Quel rapport peut-il y avoir entre ces astres et le M.·. de la L.·. ?

R. Comme le soleil préside au jour, et la lune à la nuit, de même le M.·. préside à la L.·. pour l'éclairer.

D. Où se tient le M.·. de la L.·. ?

R. A l'O.·.

D. Pourquoi ?

R. De même que le soleil se lève

à l'O.·. pour ouvrir la carrière du jour, ainsi le M.·. se tient à l'O.·. pour ouvrir la L.·., éclairer les travaux et mettre les ouvriers en œuvre.

D. Où se tiennent les SS.·.?

R. A l'Occ.·.

D. Pourquoi?

R. Pour aider le V.·. dans ses travaux, payer les ouvriers et les renvoyer contens.

D. Où se tiennent les App.·.?

R. Au septentrion, parce qu'ils ne peuvent soutenir qu'une foible lumière.

D. Comment s'appelle votre L.·.?

R. La L.·. St.-Jean.

